DLP 23-3-99002194



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 5/99 du 17/03/99 - 2 pages

Grandes Cultures

Colza

Stades : Echelonnés entre C2 (entre noeuds visibles) et D2 (boutons accolés dégagés des feuilles terminales), avec une hauteur de tige pouvant atteindre 20-25 cm dans certaines parcelles.

Charançon de la tige

On observe depuis le 10 mars une reprise très nette du vol. Tous les secteurs sont concernés (voir tableau). Les toutes premières piqûres (qui peuvent être alimentaires et non de ponte) sont observées.

Méligèthes

Les captures en cuvette sont nombreuses (voir tableau). La présence des insectes sur les plantes est irrégulière. Quelques situations à D1-D2 présentent un niveau de l'ordre de 1 méligèthe par plante.

Rappelons que les stades jeunes du colza sont plus sensibles aux attaques. Le seuil est de 1 insecte par plante au stade D1 et de 2-3 insectes par plante au stade E, le début floraison marque la fin du risque.

•Dans les secteurs où le vol de charançon a commencé fin février (voir précédent bulletin), la protection des parcelles a dû être réalisée. La persistance du traitement par rapport aux méligèthes est cependant assez courte. Surveiller les populations de ces insectes.

Dans les secteurs où le vol de charançon a débuté depuis le 10 mars ; la protection est à réaliser pour la fin de cette semaine. En présence de nombreux méligèthes sur les boutons, le traitement devra être réalisé dès que possible.

	LIEU	Charançon	Méligèthes
21	Lux	0	50
	Flacey	9	150
	Binges	0	30
	Brazey	0	30
	Chaux	22	110
	Villers	67	110
	Comblanchien	1	155
	Quincey	6	105
	Franxault	1	100
	Losne	0	100
	Beaune	15	25
	Senailly	4	50
	Etalante	12	50
	Lanthes	1	50
25	Routelle	12	60
35	Amange	14	0
	Annoire	8	38
	Authume	0	60
	Moussieres	0	39
	Ruffey sur Seille	5	50
	St Aubin Borde Rouge	0	20
	St Aubin rte Peseux	5	10
	St Baraing	4	51
	Vaudrey	1	60
58	Diennes Aubigny	2	0
	La Charité S/Loire	2	12
	Les Griottes	38	43
70	Cugney	1	95
	Fedry	5	13
	Lavoncourt	1	0
	Montureux	0	50
	Pesmes	3	60
	Valay	7	25
	Vantoux	0	9
71	Fontaines	10	75
	St Maurice	2	40
	Allerey	1	120
	Boyer	4	50
	Chatenoy le Royal	4	10
	Macon	5	2
	Lessard en Bresse	2	75
89	Venoy	2	50
	Auxerre	2	41
	Chevannes	4	50
	Gy l'Eveque	6	30
	Blagny	1	50
	Piffond	0	50
	St Martin S/Oreuse	1	15
	Cruzy le Chatel	12	60
	Cruzy le Chatel (Bruyère)	10	70
	Civry S/Serein	12	35
	Flogny la Chapelle	4	12
	Les Ovards	7	18
	St Clément	9	110
	Venoy	3	15

Colza
.Vol de charançon en tous secteurs.
.Méligèthes à surveiller.

Céréales
.Le risque piétin verse selon le modèle TOP.
.Régulateurs de croissance.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374
Tarif Courrier 340 F- Fax 390 F

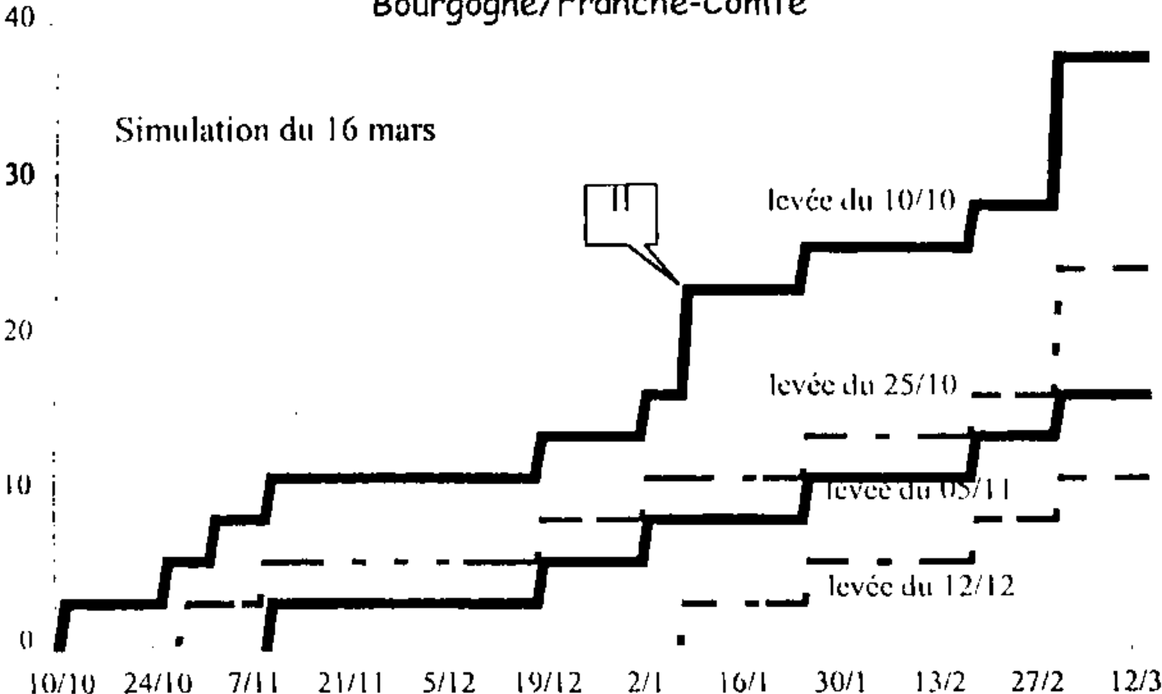
40 43156 D3 P132

Blé

Stades : De plein tallage à redressement-début montaison (épi 1 cm pour certaines parcelles).

Piétin-verse

Quelques symptômes sont observés en parcelles à risque. Les fréquences de pieds touchés dépassent rarement 5 %.
Pour les levées précoces, le risque estimé au 16 mars par le modèle TOP, se situe à un niveau intermédiaire pour la même période, entre les années à faible risque : 1996, 1997 et des années à risque élevé : 1995, 1998... (voir courbe ci-contre). Pour les levées du 25 octobre le risque est assez voisin de celui de 1997.
La climatologie des semaines à venir sera importante pour l'évolution du niveau de risque des parcelles levées après le 20 octobre.



Mouche jaune

Les premières galeries larvaires sont observées. Les symptômes caractéristiques (jaunissement de la feuille centrale) devraient apparaître prochainement dans les cultures, les levées précoces étant les plus exposées.

Septoriose

La présence de taches est assez généralisée sur anciennes feuilles, F4 visibles ou plus anciennes. Le suivi régulier des parcelles et le modèle PRESEPT permettront de bien anticiper l'évolution de la maladie.

Orge d'hiver

Stades : de plein tallage à décollement de l'épi.
Certaines parcelles ont été très marquées par les conditions de l'hiver : excès d'eau, déchaussement, parfois dégâts de gel. Les symptômes s'estompent avec la reprise.
Les feuilles de la base (F4 ou plus anciennes) présentent fréquemment des symptômes de **Rhynchosporiose** et parfois **helminthosporiose**.
Le développement de ces maladies sera à surveiller en cas de météorologie favorable. ***Actuellement elles ne justifient aucune intervention.***

Régulateurs de croissance

Sur les parcelles où le décollement de l'épi est amorcé, le régulateur à base de *chlorméquat-chlorure* (Cycocel C5) sera à envisager rapidement en ciblant une période poussante. Des conditions froides et peu poussantes dans la semaine qui suit l'application de ce type de produit peuvent en compromettre l'efficacité.
Le *mépiquat-chlorure* ou l'imazaquin contenu dans des produits plus complets leur confèrent une souplesse quant au stade et une moins grande dépendance vis-à-vis des conditions climatiques.
•Pour les semis tardifs, il conviendra de juger de la nécessité ou non d'un traitement en évaluant le risque de verse : peuplement, type de parcelle, sensibilité variétale (Cézanne est très sensible à la verse).
Nouveau produit : Une spécialité à base d'une nouvelle matière active, le *prohexadione-calcium* est autorisée comme régulateur de croissance sur blé tendre d'hiver depuis octobre 1998. La dose d'APV de Medax (emballage associatif comprenant du *mépiquat-chlorure* (460 g/l) et du *prohexadione-calcium* à 10 %) est de 0,66 l/ha + 0,5 kg/ha.
Dans 5 essais conduits par notre service en 1994, Medax a eu un bon comportement contre la verse, équivalent à celui de la référence Cycocel C5 à 2 l/ha. Le créneau de stade d'application préconisé par la firme (BASF) va du stade fin tallage à 3 noeuds.

* * *